



UNION NATIONALE CGT DES AFFAIRES SOCIALES

Secteur Affaires Sanitaires et Sociales

Le 4 octobre journée nationale interprofessionnelle de grève et manifestation

☞ **Contre le vote majoritaire de la population exprimé le 29 mai dernier, le gouvernement répond aux revendications du MEDEF et aux exigences de l'Union Européenne:**

- il vide le code du travail de son contenu protecteur des droits des salariés ;
- il prive les chômeurs de leurs droits, renforce les sanctions à leur encontre ;
- il remet en cause l'accès aux soins pour tous, le droit au logement.
- il crée de nouvelles formes de précarisation (contrat nouvelle embauche, contrat d'avenir, contrat d'accompagnement à l'emploi...)

☞ **Dans nos services, la même logique est à l'œuvre :**

- la baisse des impôts qui remet en cause leur progressivité en faisant la part belle aux revenus supérieurs entraînera de fait une nouvelle baisse programmée du budget de l'Etat avec tout ce que cela signifie : baisse de l'intervention de l'Etat en direction des plus démunis, baisse des moyens des services publics, blocage des traitements et des carrières...
- Derrière le recul de l'action de l'Etat, (loi de décentralisation, maison de l'emploi, maison départementale du handicap, réforme de l'administration départementale avec la recomposition programmée des DDASS), la réforme de l'Etat engagée à marche forcée mettra à bas, au bout du compte, la neutralité, la laïcité, l'indépendance, la gratuité, l'égalité d'accès aux services publics sur l'ensemble de territoire. C'est l'outil du fonctionnement égalitaire de notre république qui est en cause.
- Pour poursuivre et amplifier les suppressions de postes de fonctionnaires, on confie progressivement les missions de l'Etat à des "opérateurs externes"(ARH, Maison du handicap, Groupement Régional de Santé Publique, prestataires de la VAE...) en votant pour ces structures des crédits de fonctionnement que l'on refuse par ailleurs à l'Etat !

☞ **Alors, le statut général des fonctionnaires comme tous les statuts publics sont menacés !**

La Loi Organique des Lois de Finances (LOLF) est l'un des instruments pour mettre en cause la pérennité de l'action de l'Etat et le statut de ses fonctionnaires: son application aboutira à la suppression de pans entiers de missions au motif de leur non-rentabilité et au développement de l'emploi précaire avec des personnels licenciables à l'issue des Budgets Opérationnels de Programme !

Ce n'est pas pour rien que la Cour des Comptes a affirmé sans détour le 22 juin 2005 dans une conférence de presse que "la gestion, au sein des programmes de la LOLF, de la masse salariale, risque d'être difficilement compatible avec la gestion par corps et par grade de la fonction publique d'Etat."

Pour accompagner cette logique de rentabilité, il faut casser les soi-disant « rigidités du statut ». Dans ce but, le gouvernement organise le passage d'une fonction publique de carrière à une fonction publique d'emploi : les outils de sa mise en œuvre sont la suppression des corps nationaux pour aller vers des cadres d'emploi polyvalents, la notation - évaluation, la négation du rôle des CAP, la rémunération au mérite et la suppression de la promotion par concours pour lui substituer une promotion exclusivement au choix de "l'employeur".

Il y a pourtant un lien indissociable entre les missions publiques, la réponse aux besoins de la population et le statut général des fonctionnaires.

Nous, agents des DRASS et DDASS, nous disons NON à cette casse !

Nous voyons en effet concrètement les conséquences d'une absence de services publics efficaces à la Nouvelle Orléans.

Savez vous que quelques mois avant "Katrina", Bush avait supprimé une partie de son budget à l'organisme responsable de la construction et l'entretien des digues protégeant la ville, entraînant la démission de certains ingénieurs conscients du danger encouru par la population ???

L'Unas - Cgt appelle tous les agents à se saisir de l'appel des confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) et des fédérations de fonctionnaires (CGT, FSU, UNSA, CFDT, FO, CFTC et CGC) pour faire du 4 octobre une journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation pour exiger du gouvernement la réponse aux revendications exprimées :

- *l'arrêt du démantèlement des missions des services de l'Etat au profit "d'opérateurs extérieurs" ou des collectivités locales et l'attribution aux services de moyens humains et matériels suffisants pour les assurer.*
- *la préservation et le renforcement du statut général des fonctionnaires d'Etat dans le cadre des corps existants.*
- *la création nette d'emplois statutaires et le retrait du dispositif du Pacte Junior.*
- *une négociation salariale en points d'indice permettant de rattraper les pertes cumulées de pouvoir d'achat et une augmentation d'au moins 5 %.*
- *Une reconstruction de toute la grille indiciaire des fonctionnaires en commençant par la catégorie C aujourd'hui "smicardisée" et donc concernée en premier chef par la baisse du pouvoir d'achat et la hausse des dépenses domestiques quotidiennes (logement, alimentation transports...)*

**TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATIONS
LE 4 OCTOBRE 2005 !!!**

**Je souhaite adhérer à la CGT,
je souhaite obtenir une information ou un conseil de la part du syndicat,
je souhaite être aidé...**

... Contactez :

**Pascal LEMEAUX (tél. 01.53.36.33.11) syndicat-cgt-unas@sante.gouv.fr
Françoise CREAC'H CADIC (tél. 02.99.35.29.05) francoise.creac-cadic@sante.gouv.fr**